



**Schola Europaea**

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat général

**Réf. : 2016-10-D-36-fr-3**

**Original : EN**

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE BUDGETAIRE 2015-2016**

---

Approuvé par le Conseil Supérieur du 7, 8 et 9 décembre 2016

---

C'est avec plaisir que je présente mon rapport de Présidente du Comité budgétaire, ayant exercé ces fonctions sous la présidence danoise des Écoles européennes au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Les principales responsabilités du Comité budgétaire consistent à : étudier toutes les questions budgétaires et financières et à exercer le pouvoir décisionnel en la matière ; étudier les questions administratives et juridiques et formuler un avis destiné à éclairer les décisions du Conseil supérieur ; et enfin, définir les objectifs budgétaires globaux des écoles de type 1 et évaluer leur exécution par les écoles.

Sous la présidence danoise, le Comité budgétaire s'est ainsi réuni les 3 et 4 novembre 2015 et les 15 et 16 mars 2016. Je suis extrêmement reconnaissante envers mes collègues pour leur travail efficace et leur collaboration au cours de ces deux réunions.

Toutefois, j'aimerais tout particulièrement féliciter M. Kivinen, le Secrétaire général, et souligner l'excellent travail des autres membres du Secrétariat général des Écoles européennes et du Bureau central.

Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, le Comité budgétaire a traversé une période très chargée et productive. Voici quelques conclusions auxquelles il est arrivé :

- Le Comité budgétaire est conscient de l'importance de la séparation des fonctions comme outil de prévention et a recommandé une modification du Statut du PAS en vue de pouvoir assigner la fonction de comptable à un membre du PAS. Il a convenu de créer le poste demandé et accepté les revalorisations proposées. Le Comité budgétaire a également recommandé au Conseil supérieur d'approuver la proposition de création et suppression de postes de détachés aux cycles maternel, primaire et secondaire : année scolaire 2016-2017.
- Le Comité budgétaire a recommandé au Conseil supérieur d'approuver la demande d'acceptation du principe de l'introduction de la correction en ligne pour le Baccalauréat européen 2017.
- Le Comité budgétaire est conscient qu'il est nécessaire et urgent d'utiliser le site de Berkendael comme annexe, et il a recommandé la création de sections lettonne et slovaque.
- Création/conversion/suppression de postes du PAS : le Comité budgétaire a pris bonne note de ce document et décidé de présenter ces demandes au Conseil supérieur.
- Le Comité budgétaire a approuvé la proposition relative au congé d'adoption et appuyé la clarification de l'article 29 du Règlement, à savoir que les enseignants et le personnel de surveillance peuvent être détachés à plusieurs reprises.
- Le Comité budgétaire a approuvé la création d'un groupe de travail « Réforme » chargé d'envisager une réforme pédagogique qui ne doit pas se limiter au seul cycle secondaire.

- Le projet de « Statut des chargés de cours » proposé a bénéficié du soutien général du Comité budgétaire. Ce document a été approuvé par le Conseil supérieur lors de sa réunion du printemps 2016.
- Lors de la réunion du Conseil supérieur d'avril 2015, un groupe de travail a été créé pour, d'une part, réfléchir à la nécessité de traduire dans toutes les langues les programmes et les documents fondamentaux du système des Écoles européennes et, d'autre part, rédiger une proposition en ce sens. Le rapport final du groupe de travail « Traductions » a été approuvé en avril 2016 lors de la réunion du Conseil supérieur.
- Le Comité budgétaire s'est montré favorable à la création du poste de Chef de l'Unité Développement pédagogique proposée par la présidence danoise, et ce poste a été approuvé lors de la réunion du Conseil supérieur d'avril à Copenhague.

Et enfin, j'aimerais insister sur le fait qu'un rapide coup d'œil à l'ordre du jour de ces deux réunions fait ressortir le degré élevé de technicité des questions traitées par ce Comité et la nécessité d'une coopération entre toutes les parties et d'une bonne volonté de leur part afin de garantir l'accomplissement de progrès. De surcroît, l'Union européenne traverse une période difficile tant sur le plan financier que politique. Les contraintes financières sont au centre de nos préoccupations lors de chaque réunion, tandis que les difficultés d'ordre politique nous sont malheureusement apparues lors des attentats de Bruxelles, au mois de mars.

Un autre problème – le Brexit – a surgi à l'issue de la présidence danoise et figurera probablement à l'ordre du jour du Comité budgétaire dans les années à venir.

Toutefois, l'adoption de nouvelles structures semble la norme depuis quelques années, mais l'enthousiasme de mes collègues et leur désir d'arriver à un accord lors des réunions budgétaires me semblent très encourageants.

Je vous remercie de votre expertise, votre soutien et votre dur labeur. Ce fut un véritable plaisir pour moi d'orchestrer nos réunions et de collaborer étroitement avec vous tous.

Rikke Dahl  
Président du Comité budgétaire  
Présidence danoise des Écoles européennes, 2015-2016  
Novembre 2016

### **AVIS DU COMITE BUDGETAIRE**

Le Comité budgétaire a pris bonne note du rapport et remercie la Présidence danoise pour le bon travail fourni.

## **AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR**

Le Conseil supérieur prend note et approuve le rapport de la Présidente danoise du Comité budgétaire pour l'année scolaire 2015-2016.